



## Annie Guénard-Maget

### Une diplomatie culturelle dans les tensions internationales

La France en Europe centrale  
et orientale

(1936-1940 / 1944-1951)



## Annie Guénard-Maget

### Une diplomatie culturelle dans les tensions internationales

La France en Europe centrale  
et orientale

(1936-1940 / 1944-1951)

## Introduction

Cet ouvrage est issu d'une thèse de doctorat de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne : *La présence culturelle française en Europe centrale et orientale, 1936-1940 ; 1944-1949*<sup>1</sup>. Il prolonge la recherche en s'intéressant aux années 1950 et 1951, celles d'une « guerre froide » intensifiée, aux répercussions directes et profondes sur l'affirmation culturelle et intellectuelle reconstruite par la France après la Seconde Guerre mondiale ; les instruments d'une diplomatie culturelle dans le « Bloc de l'Est » sont alors attaqués et laminés.

Le travail initial s'insérait dans un programme de recherche en Histoire des Relations internationales, « La Puissance en Europe » au XX<sup>e</sup> siècle, conduit par le Professeur René Girault et mené en collaboration avec plusieurs universités européennes. La part de différents instruments dans une politique étrangère avait été mesurée, notamment par des approches politiques, économiques, militaires<sup>2</sup>. Pour la dimension culturelle et dans le cas français, l'analyse était juste ébauchée<sup>3</sup>. Un thème de recherche était ouvert : évaluer la place accordée à la dimension culturelle dans la diplomatie, analyser dans quelle mesure elle avait été reconnue comme un vecteur participant à l'affirmation de la « puissance ».

Dans cette perspective, orienter la recherche vers l'Europe centrale et orientale s'imposait rapidement. Cet espace a constitué dans les années

---

<sup>1</sup> Thèse de doctorat dirigée par le Professeur René Girault (Institut Pierre Renouvin), soutenue en novembre 1994. Depuis cette recherche, le champ d'étude des « relations culturelles » s'est élargi ; les numéros 115 et 116 (2003) de la revue *Relations Internationales* en donnent un panorama ; Anne Dulphy, Robert Frank, Marie-Anne Matard-Bonucci, Pascal Ory (dir.), *Les relations culturelles internationales au XX<sup>e</sup> siècle. De la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2010 ; Robert Frank (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, PUF, collection « Le Nœud gordien », 2012.

<sup>2</sup> Colloque international de Sèvres, 14-18 Avril 1982 : *La perception de la puissance à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Cf. *La puissance en Europe, 1938-1940*, René Girault et Robert Frank (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, 1984 ; Colloque international, 1984 : *La perception de la puissance en Europe vers 1948*, Augsburg. Cf. *La puissance française en question ! 1945-1949*, René Girault et Robert Frank (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, 1988.

<sup>3</sup> Antoine Marès, « Puissance et présence culturelle de la France ; l'exemple du Service des Œuvres françaises à l'étranger dans les années 30 », *Relations Internationales*, 33, printemps 1983, p. 65-80 ; Colette Barbier de Bonnay, *Le Service des Œuvres Françaises à l'Étranger du ministère des Affaires étrangères dans l'Entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise, directeur Jean-Baptiste Duroselle, Université Paris I, 1983.

1920 et 1930 un pôle privilégié de la diplomatie française ; après 1945, la France a cherché à s'y positionner à nouveau comme « puissance ». À deux reprises au cours de ce XX<sup>e</sup> siècle, cette partie du continent européen a été l'épicentre de tensions internationales : dans la seconde moitié des années 1930, dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Travailler sur ces deux périodes de turbulences séparées par les années de conflit mondial présentait à priori un double intérêt : mesurer la place accordée à la dimension culturelle quand tous les instruments disponibles d'une politique étrangère devaient être particulièrement mobilisés, observer les permanences et les évolutions d'une action gouvernementale.

Un autre axe de la recherche provenait de la lecture de la thèse d'Albert Salon, « L'action culturelle de la France dans le monde. Analyse critique »<sup>4</sup> ; il s'agissait de répondre à une interrogation ouverte par ce travail. Se situant à une échelle mondiale et sur une perspective de deux siècles, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, Albert Salon arrivait à la réflexion suivante : jamais, dans l'action culturelle de la France à l'étranger, « n'a existé au sommet de l'État et aux postes de responsabilité, une unité de pensée et de comportement » ; selon lui, au contraire, se sont multipliés des faisceaux d'actions dispersées qu'il traduisait en termes « d'empirisme » et de « politique virtuelle ». Opposant la pratique française à celles des États fascistes il écrivait : « À aucun moment de son histoire, la France n'a complètement et efficacement rassemblé, mobilisé ses acteurs culturels pour les faire agir selon une politique, un plan, une stratégie unitaire, voire totalitaire. Ce que Mussolini en Italie, Hitler en Allemagne ont pu réaliser n'a jamais été approché en France même par des gouvernements de crise. Il faudrait d'ailleurs de sérieuses recherches pour voir si ces gouvernements l'ont vraiment voulu. » Si la négation d'une volonté « totalitaire » m'a paru incontestable, une approche préliminaire dans les archives du Quai d'Orsay m'a fait douter du reste de l'affirmation, « empirisme », « politique virtuelle », pour deux périodes au moins, celle du Front populaire et celle des années de l'immédiat après-guerre (1945-1947). Dès lors, restait à établir par une étude de cas, comme y invitait d'ailleurs Albert Salon, la démonstration d'une mobilisation des énergies autour d'une « stratégie culturelle unitaire », d'une diplomatie culturelle aux objectifs précis. Et voir si elle avait perduré quand les tensions internationales s'accroissaient, en particulier dans les années de guerre froide.

Dans ces deux périodes marquées par une effervescence intellectuelle en Europe, mais aussi par la pesanteur extrême d'idéologies, fascisme et communisme, l'espace Centre et Est européen a connu une pression exercée par les deux puissances porteuses de ces idéologies, successivement l'Allemagne nazie et l'Union soviétique. La diplomatie culturelle

---

<sup>4</sup> Albert Salon, *L'action culturelle de la France dans le monde. Analyse critique*, thèse de Doctorat d'État, Paris I Sorbonne, directeur Jean-Baptiste Duroselle, 1980.

déployée par la France a pris une dimension particulière, stratégique mais aussi idéologique, également objet d'étude.

Travaillant sur deux périodes distinctes et dans une perspective dépassant une décennie, il était nécessaire de conserver une cohérence interne à l'analyse. L'Autriche constitue un cas isolé qui n'a pas été retenu. Intégrée au Reich allemand au printemps 1938, contrôlée par les armées d'occupation alliées après la fin du conflit mondial, sa situation diffère de celle des autres États. En particulier, dès 1945, la présence culturelle, sous le commandement du général Béthouard, s'organisait autour d'une logique de « dénazification » et de « fraternisation »<sup>5</sup>. Un ensemble géopolitique a été pris en considération, une Europe centrale et orientale comprenant six États : Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie. Ils ont constitué dans les années 1920 et 1930 un pôle privilégié de la diplomatie française. Dans la période de transition vers un « second vingtième siècle », après la Seconde Guerre mondiale, ils ont eu en commun le fait d'évoluer vers des régimes de « Démocraties populaires » placés sous une domination soviétique<sup>6</sup>.

Les limites chronologiques se sont imposées d'elles-mêmes. Dans les années 1930, l'installation du gouvernement de Front populaire correspond au lancement d'une intense expansion intellectuelle et culturelle dans le monde qui tranche avec la réalité des années précédentes ; le printemps 1940 étant une date butoir pour cette première période. Dans les années de l'après-guerre, la progression dans la recherche a dégagé la nécessité de prendre en compte une vaste période, de la fin de l'année 1944 à l'entrée dans les années 1950. L'hiver 1949-1950 représente déjà la concrétisation, dans le champ intellectuel et culturel, du « rideau de fer », laminant une présence occidentale. Poursuivre l'étude au-delà permet d'analyser un processus d'anéantissement généralisé à toutes les puissances occidentales, conduit par l'URSS et par les rouages du *Kominform* dans tous les États satellites. L'étude s'achève sur l'année 1951, marquée par la fermeture, sous la contrainte, des implantations culturelles en Tchécoslovaquie, dont l'Institut français de Prague ; un épisode qui apparaît comme inexorable dans ces années d'intense guerre froide.

Le temps de la Seconde Guerre mondiale sépare les deux moments étudiés. De la défaite de juin 1940 jusqu'aux libérations respectives de la France et des États sous occupation nazie dans la partie orientale de l'Europe, des

<sup>5</sup> Dans la thèse, un récapitulatif de l'existant en Autriche dans l'avant-guerre, 1re partie, Annexe XII, p. 293. Ce bilan fait ressortir que cet État est un maillon secondaire de l'intervention culturelle française dans l'entre-deux-guerres. Dans les domaines bancaire et financier c'est un pivot des implantations.

<sup>6</sup> L'Albanie n'est pas davantage prise en compte. Sous la coupe de la Yougoslavie dès 1945, elle sort du champ d'action de la France : la mission universitaire qui s'y rend est refoulée dès son arrivée à Tirana. Auparavant, le lycée de Korçë – Enver Hodja y fit ses études – et une mission archéologique ont représenté l'essentiel de la présence culturelle française.

années de présence culturelle se déroulent, en Bulgarie, Hongrie, Roumanie, Slovénie, dans le cadre du régime de Vichy. Au sein des postes diplomatiques, les positions à l'égard de l'État français ont varié. Au sein des institutions culturelles qui ont pu perdurer, les hommes ont agi à leur niveau pour préserver l'affirmation des valeurs de la démocratie, ces lieux sont devenus des espaces de liberté pour leurs publics. Certains acteurs choisirent de rejoindre les Forces Françaises Libres, d'autres participèrent à des libérations nationales. Cette période qui présente des situations extrêmement diverses, et souvent une mise en veille, n'est pas étudiée. Seule une évocation rapide en est faite en introduction à la deuxième partie de ce travail, permettant de dresser un bilan des moyens culturels dont dispose la France à la fin du conflit mondial.

L'étude est présentée en deux « livres », correspondant aux deux périodes étudiées. Chacun est scindé en séquences déterminées par les relations internationales et par les inflexions d'une diplomatie culturelle face à des situations en permanente évolution. Pour connaître la réalité de celle-ci, le poids qui lui était accordé, il était nécessaire de dresser un état des lieux au départ de chaque période, puis d'établir des bilans de l'action gouvernementale, à la fois globaux et spécifiques à la zone étudiée. Très vite, il est apparu que la notion de diplomatie culturelle ne pouvait s'entendre qu'au sens large, en intégrant bien évidemment l'aspect intellectuel et universitaire, et, de plus en plus nettement, scientifique et technique, mais aussi les liens entre culture et information, culture et propagande. Il n'existait pas de frontière étanche entre ces différents modes d'affirmation, surtout en temps de crise ; dès la fin des années 1930, les gouvernements reconnaissaient la nécessité de leur conjugaison dans l'action à conduire.

Au ministère des Affaires étrangères, les archives du « Service des Œuvres françaises à l'étranger » (SOFE) et de la « Direction générale des Relations culturelles » (DGRC) ont été essentielles ainsi que celles de la correspondance diplomatique (Europe 1944-1949 et 1949-1955). Aux Archives nationales (CARAN), quatre fonds se sont révélés particulièrement riches : Secrétariat général de la Présidence du Conseil ; Académie de Paris ; structures ministérielles de l'Information dans l'après-guerre ; Papiers de Marcel Abraham, chef de cabinet du ministre de l'Éducation nationale Jean Zay. Mentionnons enfin les archives de l'Institut d'Études Slaves et celles de l'Alliance française. À l'automne 2010, la seconde partie du « Journal » d'Étienne Manac'h, consul général à Bratislava entre 1946 et 1951, a été publiée<sup>7</sup>. Sa lecture a apporté un supplément de dimension humaine à l'étude d'archives extrêmement riches et précises, de même que les entretiens obtenus de lui-même et de divers acteurs de la diplomatie culturelle.

---

<sup>7</sup> Étienne Manac'h, *Journal intime 2. De la France libre à la Guerre froide*, texte établi, présenté et annoté par Bérénice Manac'h, Morlaix, Éditions Skol Vreizh, 2010. N. B. Étienne Manac'h a pris ses fonctions de diplomate à Prague dès août 1945.